

Image not found or type unknown



Qu'entends t on par foyer fiscal

Par **clbibou23**, le **27/03/2012** à **09:42**

Bonjour,

Je me permets de me tourner vers vous pour connaître la signification exacte de foyer fiscal. En effet je vis en co location, je déclare mes impôts sur le revenu et mon co locataire fais sa déclaration a part. Je paie des impôts, il n'en paie pas. Nous payons les impôts locaux sous nos deux noms. Je compte devenir auto entrepreneur mais je suis salarié. Sous diverses conditions a respecter je peux créer mon auto entreprise mais en fonction de divers critères entre autre "Montant du foyer fiscal". Je vous remercie pour votre aide. Cordialement

Par **Adonis**, le **02/04/2012** à **01:44**

Bonjour,

Pour faire simple, rentrent dans le foyer fiscal l'époux(se) ou le (la) partenaire de pacs et le(s) enfant(s). Pas un simple colocataire.

Bien cordialement

Adonis

Source: Article 6 du code général des impôts.

Par **alterego**, le **02/04/2012** à **05:04**

Bonjour,

Le foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes qui déclarent leurs revenus en commun. Les enfants ne pouvant pas faire de déclaration de revenus sont donc rattachés à leur(s) parent(s).

Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage, tel est le cas d'un couple de concubins où chacun remplit sa propre déclaration de revenus.

Vous reporter à la notice qui accompagne l'imprimé de déclaration de revenus.

Cordialement

Par **tapmel**, le **04/02/2013 à 14:41**

bonjour

je vis chez mes parents âgés je touchais chômage 975 euros tle fait que je réside chez eux vu leur grand âge ils étaient exonéré de tout normal pas normal
cordialement

Par **alterego**, le **04/02/2013 à 19:17**

Bonjour,

Vous n'entrez pas dans la composition du foyer fiscal de vos parents, vous faites une déclaration séparée.

Cordialement